

Facturation sans devis ni contrat

Par jerem8

Bonjour,

Je vient de créer mon entreprise

J'ai reçu dernièrement une facture de l'un de mes fournisseurs pour le règlement d'une prestation de montage d'un équipement sur un camion, le tarif me semble prohibitif.

J'avais commandé quelque mois auparavant le matériel à monter chez ce fournisseur, le tout dans les règles de l'art, devis, bon de commande ,facture et règlement, enfin très bonne relation commerciale.

Afin de faciliter le montage de ce matériel sur le camion, j'ai décider de travailler avec ce fournisseur.

Et par excès de confiance, aucun devis, ni de bon de commande n'a été emis et signé, le tout c'est traité oralement.

Il était prévu environ 2 semaines de montage, un tarif approximatif m'avait été donné par ce fournisseur, tout semblait OK.

Malheureusement, une catastrophe, le camion a été indisponible pendant environ 2 mois, et le tarif malgré un petit geste n'a rien a voir avec ce qui avait été annoncé.

Que puis je faire, en sachant qu'aucun devis, ni contrat, ni bon de commande n'existe.

Si aucun accord amiable n'est trouvé, puis je facturer les pertes financières occasionnés par ce retard (environ 800 ? HT par jour) a ce fournisseur.

Merci